TRANSITION ÉCOLOGIQUE
FEUILLE DE ROUTE DÉPARTEMENTALE

Plan d'action du Département à l'horizon 2030

somme
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

www.somme.fr

© W. Tourbier, CD80

ÉDITO

Records de chaleur, multiplication des feux de forêts, sécheresses historiques, épisodes pluvieux de plus en plus abondants… le changement climatique est un phénomène qui nous concerne tous et dont nous pouvons observer les effets immédiats sur nos territoires.

Aujourd'hui, il est primordial de changer nos pratiques et nos modes de vie si nous voulons évoluer dans un environnement vivable, viable et équitable.

Il est également indispensable de mettre en place les adaptations nécessaires face aux nouvelles conditions climatiques.

Acteur du développement du territoire, le Département de la Somme est engagé de longue date dans des actions tournées vers le développement durable et la protection de l'environnement. Il a désormais pour ambition de participer pleinement à la transition écologique en reconsidérant les façons de penser et d'agir.

C'est pourquoi, une mission dédiée a été créée au sein de l'administration départementale afin de piloter cette redirection souhaitée par les élus départementaux.

La transition écologique doit être un levier de progrès accessible à tous et d'amélioration du bien-être des samariens, dans le cadre d'une véritable coopération territoriale. C'est pourquoi, les nouvelles actions proposées s'inscriront en complémentarité de la démarche globale « Vallée de Somme, Vallée idéale » initiée en 2019.

Cette feuille de route incarne notre engagement à mobiliser largement les politiques publiques départementales. À travers 5 grandes ambitions et 36 objectifs, nous œuvrons pour faire de la Somme un territoire résilient, où il fait bon vivre en harmonie avec la nature. Nous vous invitons à la découvrir et à partager cette dynamique.

CHRISTELLE HIVER

Présidente du Conseil départemental de la Somme

Une stratégie ambitieuse de transition écologique dans la Somme à l'horizon 2030 :

Dans la continuité des actions volontaristes qu'il mène depuis plusieurs années, le Département de la Somme a souhaité amplifier ses politiques en faveur de la transition écologique à travers la construction d'une stratégie adossée à un plan d'actions mis en oeuvre sur la période 2025-2030.

Face aux crises climatiques* et à l'effondrement de la biodiversité, le Département doit en effet répondre à différents enjeux relevant de mesures d'atténuation, d'adaptation et de protection de la biodiversité du territoire, pour réduire la vulnérabilité de ce dernier et ainsi préserver le patrimoine naturel exceptionnel et le cadre de vie des Samariens.

Réduire de 55 % nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, restaurer 1,4 million d'hectares d'espaces naturels pour réduire la pression sur notre biodiversité, atteindre les objectifs du plan Eau comme la réduction de 10 % notre consommation d'eau d'ici 2030, satisfaire les besoins en production d'énergies renouvelables... un défi national d'envergure auquel le Département souhaite participer activement.

Le Département de la Somme œuvre donc pour amplifier ses politiques en faveur de la transition écologique à travers la construction d'une feuille de route dédiée, s'articulant sous la forme d'un plan actions à l'horizon 2030. Impulsée par la stratégie **« Vallée de Somme, Vallée idéale »** approuvée en 2019, cette feuille de route ambitionne d'amener le Département de la Somme sur la voie d'un changement de modèle, s'appuyant sur la dynamique menée par la conférence des parties (COP) des Hauts-de-France sur **la territorialisation de la planification écologique**, initiée en décembre 2023.

En effet, les enjeux environnementaux sont tels que la transition écologique implique une transformation radicale d'élaboration des politiques publiques, des modes de production, de consommation et de mobilité. Touchant tous les domaines de l'organisation de la société et des services publics, la transition écologique concerne l'ensemble des champs de compétences du Département.

*La France a eu à subir 6,5 milliards de sinistres climatiques en 2023.

Cette feuille de route ne se résume pas à un inventaire exhaustif de toutes les actions passées et à venir du Département contribuant à la transformation écologique du territoire, elle consiste également à s'autoriser l'expérimentation afin de tendre vers l'exemplarité, l'écoresponsabilité :

> par la sélection de projets qui visent à amplifier des politiques déjà menées à petite échelle pour les déployer plus largement sur le territoire,

> par la mise en place d'actions innovantes qui doivent être expérimentées afin d'évaluer leur potentiel.

ELLE S'ARTICULE AVEC LES 8 SCHÉMAS THÉMATIQUES DÉJÀ PORTÉS PAR LE DÉPARTEMENT

1. Le schéma des Espaces Naturels Sensibles
2. Vallée de Somme, une vallée idéale - proposition pour le fleuve Somme et sa vallée
3. Le plan de gestion RAMSAR 2023-2029 « Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre »
4. Le schéma départemental cyclable
5. Le schéma départemental des aires de co-voiturage
6. Le schéma de développement touristique pour la Somme
7. Le schéma départemental des solidarités 2023-2028
8. Le schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables 2024-2028

Enfin, cette feuille de route vient s'appuyer sur le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalite des Territoires Hauts-de-France (SRADDET) approuvé le 29 novembre 2024 (adopté en 2020 puis modifié suite à la loi climat résilience), qui fixe les objectifs régionaux en la matière.

ELLE S'ÉTABLIT AUTOUR DE 5 GRANDES AMBITIONS, AU TRAVERS DE L'ENSEMBLE DES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES, EN TOUTE TRANSVERSALITÉ

1. **Vivre en harmonie avec la nature : « Vallée de Somme, Vallée idéale »**
2. **Préserver notre patrimoine naturel commun**
3. **Lutter contre le dérèglement climatique et s'adapter aux conséquences**
4. **Rendre la transition écologique accessible et profitable à tous**
5. **Tendre vers une administration plus vertueuse pour porter l'exemplarité**

La première s'appuie sur 8 enjeux principaux, supports d'une vision globale partagée avec les acteurs du territoire et de programmes d'action partenariaux menés dans différents secteurs du territoire samarien.

Les 4 autres se déclinent en 12 enjeux, traduits chacun par des actions concrètes et mesurables, permettant ainsi d'en suivre l'évolution au quotidien.

Toutes les actions seront identifiées sous forme de fiches permettant d'y synthétiser l'ensemble des informations essentielles à la bonne compréhension du projet et à son suivi.

(Exemples de fiches action p.16-17, 22-23, 28-29, 32-33)

SOMMAIRE

Présentation de la Stratégie
Pages. 2-3

Annexes
Pges. 35-43

5 grandes ambitions

© N. Bryant

1

Vivre en harmonie avec la nature :

La stratégie « Vallée de Somme, Vallée idéale »

page 9

© M. Chesneau

2

Préserver notre patrimoine naturel

page 15

© Shutterstock

3

Lutter contre le dérèglement climatique et s'adapter aux conséquences

page 21

© AS. Flament

4

Rendre la transition écologique accessible et profitable à tous

page 27

© C. Bazin

5

Tendre vers une institution plus vertueuse pour porter l'exemplarité

page 33

Maison éclusière - Méricourt-sur-Somme

AMBITION 1

VIVRE EN HARMONIE AVEC LA NATURE : LA STRATÉGIE « VALLÉE DE SOMME, VALLÉE IDÉALE »

La stratégie « Vallée de Somme, Vallée idéale », approuvée en juin 2019, a pour ambition de mettre en œuvre un développement durable partagé pour faire de la vallée de Somme, une vallée idéale s'ouvrant sur l'une des plus belles baies du monde.

La Baie de Somme et Amiens furent pour Jules Verne une grande source d'inspiration. Il projeta sur cette dernière l'image d'une possible ville idéale.
Le Département de la Somme a souhaité prolonger cette vision à l'échelle du fleuve Somme, de sa source à la baie.

« Vallée de Somme, Vallée idéale » est une ambition que le Département propose d'atteindre tous ensemble. Comme le dit si bien le sociologue Jean Viard, « ce n'est pas parce que l'idéal n'est pas atteint qu'il faut cesser de l'espérer ».

Cette ambition d'une vallée idéale a pris corps en 2019 par l'approbation d'une stratégie ambitieuse.

Le territoire de projet ne s'attache pas aux limites administratives et politiques. Il prend appui sur une réalité géographique et écosystémique, le bassin versant du fleuve somme.

l'écosystème du fleuve Somme

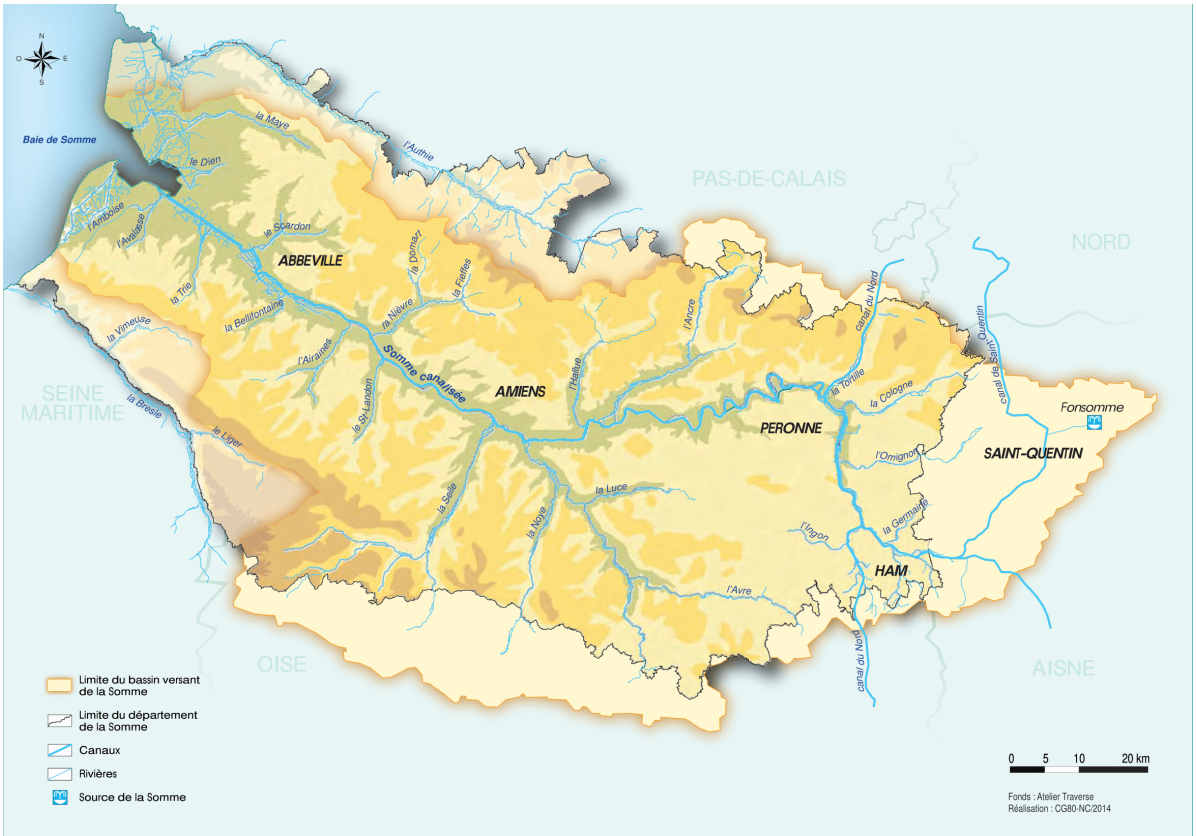

© Marc Chesneau

L'eau, source de vie, est le fil conducteur. L'histoire de ce département est tout entière dépendante de la relation des hommes avec cet élément.

L'eau a façonné notre paysage et son relief. Nous lui sommes redevables de nos richesses et ressources naturelles.

Villes et villages ont pour la très grande majorité défini leur implantation en fonction de sa proximité immédiate.

Face aux nouveaux défis sociaux, économiques et environnementaux, nous devons, plus que jamais, associer l'écosystème du fleuve Somme à la vision et aux actions au travers de la démarche « Vallée de Somme, Vallée idéale ».

Ces principes encadrant nos actions s'articulent avec deux items complémentaires :

- une volonté permanente de partage et d'amélioration du concept et des opérations associées avec l'ensemble des partenaires privés et publics ;
- un pragmatisme assumé s'exprimant au travers d'actions concrètes.

LA DÉMARCHE VALLÉE DE SOMME, VALLÉE IDÉALE EST GUIDÉE PAR 10 PRINCIPES

1. S'inscrire dans le temps long
2. Penser globalement, aménager localement
3. Imposer la qualité
4. Prioriser les efforts
5. Saisir les opportunités
6. S'autoriser à expérimenter
7. Trouver des solutions innovantes pour maîtriser les coûts
8. Créer un effet levier sur l'investissement privé
9. Favoriser les échanges et la co-construction autour d'une « vallée idéale »
10. Communiquer, se positionner dans la sphère médiatique nationale et internationale

Le volet touristique et culturel de « Vallée de Somme, Vallée idéale » est, quant à lui, essentiel.

La déclinaison opérationnelle de ce volet s'appuie sur un cadre de référence proposé par la stratégie, qui peut être enrichi et précisé, notamment à l'issue des échanges avec les nombreux partenaires concernés. Ce cadre de référence repose sur deux leviers d'intervention, déclinés en six axes de travail opérationnels :

LEVIER N° 1 : Améliorer les infrastructures et les équipements, mettre en scène les paysages et les espaces naturels

AXE 1 > Rythmer le parcours par des escales : 10 escales à haut niveau de service et 13 escales secondaires ;

AXE 2 > Révéler les paysages et préserver la biodiversité ;

AXE 3 > Améliorer les itinéraires et les connexions par voies fluviales et terrestres ;

LEVIER N° 2 : Renforcer la visibilité et l'attractivité de la destination et des services associés

AXE 4 > Développer les actions de marketing et de communication en faveur de la destination ;

AXE 5 > Favoriser la mise en place de nouveaux services ;

AXE 6 > Encourager des animations à caractère culturel, ludique et sportif prétexte à l'itinérance.

Par ailleurs, l'infrastructure ferroviaire, qui dessert tout le territoire d'Est en Ouest, combinée aux infrastructures cyclables, constitue une opportunité pour promouvoir une une mobilité durable au quotidien et proposer des séjours originaux, intermodaux, en phase avec les nouvelles attentes d'une partie des usagers. Les gares présentes le long de la vallée doivent devenir autant de portes d'entrée pour embarquer les voyageurs dans une autre dimension.

© N. Bryant

13
50
12

La passerelle Hortillonne d'Amiens

Depuis 2019, le Département s'est engagé dans des premiers programmes d'actions partenariaux s'appuyant sur la stratégie « Vallée de Somme, Vallée idéale ».

AMIENS
Porte d'entrée de la Vallée idéale

Épicentre de la Vallée idéale, de nouveaux liens entre les espaces urbanisés et la vallée s'établissent à Amiens, à l'image de la passerelle L'Hortillonne, au design particulièrement soigné. La nature exceptionnelle au cœur de la ville devient la clé du développement et n'est plus un simple faire valoir paysager.

ABBEVILLE
Là où la Vallée idéale s'ouvre sur l'une des plus belles baies du monde

Différentes phases de régénération urbaine sont menées en lien avec la ville et la communauté d'agglomération afin de permettre à l'eau et aux modes de déplacement doux de retrouver une place importante dans la ville.

La rénovation de la traverse du Ponthieu, itinéraire en mode doux reliant Abbeville à Saint-Riquier, est complétée par la mise en valeur des paysages, du patrimoine et de la biodiversité le long du parcours. À terme, la connexion avec la Véloroute Vallée de Somme sera assurée grâce à la réhabilitation du pont de Béthune.

La véloroute des oiseaux du marquenterre, à l'étude, pourrait offrir une nouvelle porte d'entrée depuis Abbeville vers le Crotoy, les plages du Marquenterre et de la côte d'Opale, connectée à la gare TGV de Rang-du-Fliers.

EAUCOURT-SUR-SOMME
La Vallée idéale prend de la hauteur

À mi-chemin entre les gares d'Abbeville et de Pont-Remy, la création d'un jardin panoramique au pied du moulin et de l'auberge et d'une halte nautique côté fleuve, offriront des espaces de contemplation des richesses de la vallée de la Somme et de ressourcement.

LONG - LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS
Une station verte à mi-chemin entre Amiens et la Baie de Somme

En s'appuyant sur un patrimoine naturel et monumental remarquable et les infrastructures existantes, et en renforçant les services proposés, l'objectif est de créer un lieu de vie et de découverte exceptionnel, accessible par la mobilité décarbonée (train et vélo).

L'ÉTOILE
Porte d'entrée vers la Vallée de la Nièvre

L'objectif partagé est de renforcer les liens entre le site du Relais 80 et la Véloroute Vallée de Somme, afin qu'il devienne le point de connexion entre la commune de l'Étoile, le fleuve, la mémoire industrielle du département et la vallée de la Nièvre, en lien avec la réalisation prochaine de la véloroute reliant Flixecourt à Canaples.

© M. Chesneau

BREILLY
Se connecter à l'autre rive

L'ambition partagée est de renforcer les connexions aux espaces naturels et infrastructures environnantes pour offrir de nouvelles possibilités de ressourcement et de découverte.

LES BOUCLES DE LA SOMME
De nouveaux liens entre l'Homme et la Nature

En s'appuyant sur la création d'une réserve naturelle à Étinehem-Méricourt, il s'agit de déterminer une vision partagée du devenir de ce secteur et d'établir un programme d'actions partenarial, à partir d'une approche méthodologique tenant compte des écosystèmes et entités paysagères en présence.

L'EST DE LA SOMME
L'idéal remonte jusqu'à la source

Aller au-delà des enjeux de connexion du canal de la Somme au réseau des canaux européens et de continuité de la Véloroute Vallée Somme, en faisant de ce grand projet d'infrastructure le support d'une régénération urbaine pour les communes traversées (requalification d'espaces publics et de friches, intermodalité, nouveaux services).

UN PONT, UNE ŒUVRE
L'union renforcée par la culture

Les ponts qui jalonnent le fleuve Somme, sont autant de liens entre les Hommes en réunissant ce que la nature a séparé. Ils sont une invitation au voyage, à l'exploration. Porter sur ces ouvrages d'art un autre regard à travers une démarche artistique, permet un pas supplémentaire vers une Vallée idéale.

Dans la continuité de la stratégie « Vallée de Somme, Vallée idéale », les 4 ambitions suivantes ont vocation à renforcer les politiques déjà menées et à déployer de nouvelles actions, dans une constante recherche d'amélioration.

Plus de 80 actions déjà menées ou en cours, une soixantaine de nouvelles actions potentielles, réparties par thématique.

Étangs de Long

AMBITION 2

PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE NATUREL COMMUN

Les activités humaines exploitent les richesses naturelles du territoire pour produire, consommer, se déplacer… Ces activités ont un impact direct sur la qualité des sols, de l'air et de l'eau disponible. L'exploitation des ressources à un rythme supérieur au cycle naturel de leur renouvellement conduit à appauvrir le territoire, avec des répercussions graves sur la biodiversité.

En effet, les différentes espèces interagissent entre elles et avec leur milieu. Elles fournissent de nombreux biens et services indispensables : produits agricoles et forestiers, pollinisation, épuration des eaux, fertilité des sols, atténuation et adaptation au changement climatique…

Les cours d'eau (et leurs berges) et les zones humides (prairies alluviales et les tourbières) sont, quant à eux, des lieux de vie indispensables pour ces espèces. Maintenir ces milieux et leurs liens (continuité écologique) est un des principaux enjeux pour la préservation de la biodiversité.

Ainsi, la préservation des ressources et de la biodiversité est une problématique transversale et systémique, qu'il convient d'envisager comme une nécessité dans un contexte de pression accrue liée au dérèglement climatique.

Dévoilée en novembre 2023, **la nouvelle stratégie nationale Biodiversité 2030** définie 40 mesures et 200 actions pour enrayer la perte de biodiversité.

Parmi les mesures clés :

- créer 50 000 km de haies d'ici 2030,
- restaurer plus de 50 000 ha de zones humides d'ici 2026,
- prévoir des prairies permanentes (qui jouent notamment le rôle de puits de carbone), des îlots de fraîcheur dans les écoles,
- planter un million d'arbres dans les forêts d'ici 2030, en veillant à adapter les essences au changement climatique…

La région Hauts-de-France est particulièrement concernée par cette problématique au vu des richesses naturelles de son territoire :

- 25 % des tourbières françaises recensées en Hauts de France.
- de nombreux sites protégés ou réglementés : 1 parc naturel marin, 10 réserves naturelles, 89 sites Natura 2000, 5 sites (dont 2 dans la Somme) et 2 villes RAMSAR (Amiens et Saint-Omer), 5 parc naturels régionaux…
- 60 % de surface consacrée aux grandes cultures.
- des milieux naturels riches parfois exceptionnels, à forts enjeux de préservation : le littoral, les vallées alluviales, les marais et les tourbières alcalines.

Et plus particulièrement dans la Somme, avec :

- 1 000 km de cours d'eau (dont 200 km de fleuve), avec 35 % classé en eau de bonne qualité et 65 % de qualité moyenne.
- la Baie de Somme classée « Grand Site de France ».
- 30 000 Ha de zones humides, 7 800 Ha d'espaces naturels sensibles, 13 140 Ha classés RAMSAR, 11 330 Ha de zones de préemption d'espaces naturels sensibles (ZPENS).
- 86 sentiers de randonnée départementaux.

Le Département s'attelle, de ce fait, depuis de nombreuses années à préserver son patrimoine naturel et poursuivra les efforts en cohérence avec ces stratégies nationale et régionale.

© Marc Chesneau

REPÈRES SRADDET

Objectif 24

Réduire la consommation des surfaces agricoles, naturelles et forestières et s'inscrire dans une trajectoire pour atteindre le Zéro Artificialisation Nette en 2050

Objectif 37

Maintenir et restaurer les services écosystémiques fournis par les sols, notamment en termes de piège à carbone (CAE)

Objectif 41

Garantir des paysages et un cadre de vie de qualité et œuvrer à la reconquête des chemins ruraux

Objectif 42

Valoriser les ressources remarquables du territoire et l'accueil de nouvelles activités dans les espaces ruraux peu denses et isolés

Objectif 43

Maintenir et développer les services rendus par la biodiversité

Objectif 44

Objectifs par sous-trames (forestières, milieux ouverts, des cours d'eau, des zones humides, littoral)

Enjeu n°1 : **Préserver la biodiversité et protéger les milieux du territoire**

Au titre de ses compétences, le Département s'implique pleinement et sur le long terme dans **la gestion, la valorisation et la préservation des espaces naturels sensibles (ENS)** au travers de son Schéma départemental des espaces naturels. Un schéma renouvelé est en cours de finalisation pour la période 2025-2034.

Riche d'un patrimoine naturel exceptionnel, le Département s'engage également pour la préservation des zones humides et plus particulièrement des sites labellisés RAMSAR avec **la mise en œuvre du plan RAMSAR 2023-2029** « marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre ».

Pour rappel, les tourbières sont les puits de carbone les plus efficaces au monde, d'où l'importance de leur préservation.

Gestionnaire du fleuve Somme, le Département poursuivra le travail réalisé depuis de nombreuses années pour en assurer **la continuité écologique** et permettre notamment la libre circulation des espèces piscicoles.

La préservation et la restauration des trames vertes et bleues seront également des priorités d'actions avec l'accentuation de la gestion différenciée des bords de routes et du fleuve, la préservation des chemins ruraux, la plantation de haies et d'arbres…

Enfin, le Département ne peut œuvrer seul sur des sujets aussi impactants. C'est pourquoi, il continuera de **soutenir et d'accompagner l'ensemble des partenaires associés à la politique de préservation des milieux**.

Enjeu n°2 : **Gérer et préserver le patrimoine de l'eau**

Propriétaire du canal de la Somme, le Département en assure la gestion, l'aménagement et la valorisation. Il assure également la gestion des 3 ports de pêche et de commerce de la baie de Somme, à savoir Saint-Valery-sur-Somme, Le Crotoy et Le Hourdel.

Le Département poursuivra donc les actions menées depuis plusieurs dizaines d'années ayant pour but de **préserver et mettre en valeur les masses d'eau, la biodiversité et les paysages du canal**.

Riche de 70 km de **littoral**, le Département est fortement impliqué dans **sa préservation et sa protection** via son partenariat avec le Syndicat Mixte Baie de Somme-Grand Littoral Picard, à qui il en a confié la gestion. Un plan d'action de la stratégie littoral vient d'être renouvelé pour la période 2025-2031.

Enfin, le Département restera mobilisé afin de **soutenir et d'encourager tous les acteurs en charge de la gestion de l'eau** sur le territoire.

Enjeu n°3 : **Économiser et protéger la ressource en eau, indispensable à la vie**

Le Département accompagne les maîtres d'ouvrage du bassin versant de la Somme notamment pour la protection de la ressource en eau et la restauration des milieux aquatiques. Un nouveau Plan Somme est en cours de finalisation avec les partenaires (EPTB-AMEVA, État, Agence de l'eau Artois-Picardie, Région Hauts-de-France).

Parce que l'eau est un élément indispensable à la vie, des actions fortes seront menées afin d'**éduquer, de sensibiliser et d'encourager les citoyens à la sobriété des usages de l'eau**.

Les eaux sont le grand miroir du ciel à Étinehem-Méricourt. Les cabanes installées par l'homme vont laisser place à un milieu renaturé. Une nouvelle réserve naturelle pourra ainsi y prendre place sur plusieurs dizaines d'hectares.

© Marc Chesneau

Intitulé de l'action	**Renouveler le Schéma des espaces naturels de la Somme**					
Ambition	Préserver notre patrimoine naturel commun					
Enjeu	Préserver la biodiversité et protéger les milieux du territoire					
Objectif	Gérer et valoriser les Espaces Naturels Sensibles					
Direction référente	Direction de l'attractivité et du développement des territoires					
Partenaire(s)	L'Agence de l'eau Artois Picardie, le SMBSGLP, la Région, le CENHDF, le CBNB, l'EPTB-AMEVA, les fédérations de chasse, de pêche, les associations…					
Objectifs Développement Durables (ODD)						
Descriptif/étapes de mise en œuvre/calendrier	Dans le cadre de la compétence « protection, gestion et ouverture au public des espaces naturels sensibles » et au vu des enjeux de préservation de la biodiversité sur son territoire, le Département de la Somme a souhaité renforcer son engagement dans ce domaine. C'est pourquoi en 2014, il a élaboré son schéma départemental des espaces naturels pour la période 2014 -2023. Il exprime une vision ouverte de la préservation de la nature selon 3 axes fondateurs : « Préserver, valoriser, impliquer ». À travers ce schéma, l'objectif du Département est de proposer une stratégie ambitieuse sur les enjeux liés à la biodiversité, puis de la décliner en un plan d'actions inscrit dans le partenariat et la durée. Afin de fixer de nouvelles priorités pour les dix prochaines années et de faire évoluer le plan d'actions, l'organisation d'ateliers participatifs, en 2024, a permis d'élaborer avec l'ensemble des acteurs du territoire les fiches-actions du prochain schéma dont l'approbation est prévue pour 2025 et qui intègrera la stratégie foncière de développement des zones de préemption ENS. 					
Indicateur(s) de suivi						
Statut de l'action	En cours	**Mesures des impacts et moyens**				
Priorité de l'action	★★★★☆	−−	−	±	+	++
Moyens financiers	Taxe d'aménagement et budget de la Mission Espaces Naturels			X		
Moyens humains			X			
Impact énergétique				X		
Impact environnemental					X	
Perspectives						
Compléments d'informations	Schéma des espaces naturels de la Somme à consulter sur le site : https://www.somme.fr/					
Date de mise à jour	Avril 2025					

Intitulé de l'action	**Lutter contre les espèces exotiques envahissantes**					
Ambition	Préserver notre patrimoine naturel commun					
Enjeu	Gérer et préserver le patrimoine de l'eau					
Objectif	Gérer, préserver et mettre en valeur les masses d'eau, la biodiversité et les paysages du canal					
Direction référente	Direction Générale Adjointe de l'équipement, Direction du fleuve et des ports					
Partenaire(s)						
Objectifs Développement Durable (ODD)						
Descriptif/étapes de mise en œuvre/calendrier	Le canal de la Somme est colonisé par diverses espèces exotiques envahissantes végétales avec un potentiel de nuisances très variable. Celles au potentiel de nuisance très impactant, nécessitent des moyens de lutte conséquents : Renouée du Japon, Jussie et Myriophylle hétérophylle. Le développement du **Myriophylle hétérophylle** est caractérisé comme un véritable fléau environnemental. Cette espèce a en effet de nombreux effets délétères sur le fleuve notamment sur les aspects écologique, économique ou encore touristique : campagnes de lutte onéreuses, monopolisation des habitats, entrave à la navigation, accroissement de la sédimentation… Les services départementaux mettent en œuvre tous les moyens nécessaires pour endiguer son développement via diverses techniques de lutte (faucardage, hersage, etc.). Des techniques plus innovantes, comme le traitement au colorant bleu marine, sont également en cours d'expérimentation et font l'objet de résultats encourageants. **Travaux réalisés :** Faucardage : en régie et externalisé : 230 ha depuis 2018 Hersage : expérimenté depuis 2015 – 130 ha réalisés en 7 ans Au total 360 ha traités en 7 ans pour un coût total de 6 M d'€uros					
Indicateur(s) de suivi	Nombre d'Ha ou de ml traités, temps de recolonisation sur une surface traitée, évolution du nombre d'intervention de faucardage, hersage…					
Statut de l'action	En cours	**Mesures des impacts et moyens**				
Priorité de l'action	★★★★☆	−−	−	±	+	++
Moyens financiers	600 000 à 800 000 € par an				X	
Moyens humains					X	
Impact énergétique					X	
Impact environnemental						X
Perspectives	Thèse en cours avec VNF / université de Lorraine pour optimiser les moyens de lutte, notamment dans les mesures préventives					
Compléments d'informations						
Date de mise à jour	Avril 2025					

AMBITION 3

LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ET S'ADAPTER AUX CONSÉQUENCES

Selon l'observatoire du climat des Hauts-de-France, la température moyenne au niveau régional a augmenté de 2°C depuis 60 ans, le niveau de la mer a augmenté de plus de 10 cm et 58 communes sont particulièrement exposées aux aléas climatiques.

Face à des aléas de plus en plus fréquents sur le territoire, le Département va poursuivre ses efforts de réduction des consommations d'énergie et des émissions des gaz à effet de serre.

De plus, le Département souhaite poursuivre son engagement dans la lutte contre les inondations et aller plus loin en renforçant l'adaptation aux nouvelles conditions climatiques.

Le SRADDET des Hauts-de-France, en application de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), fixe des objectifs ambitieux de réduction de consommation d'énergie (- 17 % de consommation en 2031 et -36% en 2050) et de baisse des émissions de gaz à effet de serre (-57% d'émissions de GES en 2031, -91 % en 2050).

Les actions portées par le Département viendront contribuer à l'atteinte de ces objectifs régionaux.

Enjeu n°4 : **Accélérer la transition énergétique**

Le Département poursuivra son engagement à rendre son patrimoine bâti moins énergivore, moins émetteur de gaz à effet de serre (GES) et plus confortable, à l'image du programme ambitieux de rénovation des collèges et du lancement du projet de rénovation du centre administratif départemental, qui permettra de regrouper une grande partie des services

REPÈRES SRADDET

Objectif 31
Réduire les consommations d'énergies et les émissions de gaz à effet de serre

Objectif 32
Améliorer la qualité de l'air en lien avec les enjeux de santé publique et de qualité de vie

Objectif 33
Développer l'autonomie énergétique des territoires et des entreprises

Objectif 35
Réhabiliter thermiquement le bâti tertiaire et résidentiel

Objectif 38
Adapter les territoires au changement climatique

Objectif 41
Garantir des paysages et un cadre de vie de qualité et œuvrer à la reconquête des chemins ruraux

© Shutterstock

départementaux actuellement répartis sur une quinzaine des sites.

Le Département maintiendra le développement de projets permettant de **consommer et produire de l'énergie renouvelable**, avec la poursuite des raccordements des bâtiments départementaux (collèges compris) aux réseaux de chaleur dès que possible, la mise en œuvre du plan de solarisation des bâtiments et les petites centrales hydroélectriques le long du fleuve.

Enjeu n°5 : **Anticiper et contrer les effets du changement climatique**

Le Département est confronté à de nombreux aléas climatiques, notamment le risque d'inondation. Le Département va poursuivre **son soutien aux acteurs du territoire pour la gestion des aléas climatiques** : suivi des programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI), dispositifs d'aide financière aux victimes, lutte contre l'érosion et le ruissellement, soutien du SDIS pour du renouvellement de matériel, ...

Le littoral de la Somme n'est pas épargné par le dérèglement climatique et fait l'objet d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) spécifique porté par le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral. Le Département poursuivra son soutien au syndicat afin d'**adapter la gestion du littoral** à ces aléas.

La Somme est également confrontée de plus en plus régulièrement à des périodes de sécheresse et de forte chaleur. Il conviendra alors de mener une réflexion sur le **développement d'îlots de fraicheur** sur le territoire ; la végétalisation de cours de collège sera étudiée.

Enjeu n°6 : **Accompagner la transition agroécologique**

Le maintien et le développement d'une agriculture durable et de qualité est un enjeu majeur pour le Département. La Somme étant constituée d'une surface agricole utile qui couvre 76 % de sa superficie, gérée par environ 4 500 exploitations, il apparait primordial pour le Département d'**encourager une gestion agricole durable**.

Différentes actions sont en cours, comme le développement de l'éco-pâturage, le soutien à diversification des exploitations agricoles dans le cadre du Pass agri filières ou encore la favorisation de pratiques agroécologiques en zones humides et dans les espaces naturels sensibles.

Le Département renouvelle également son engagement à **promouvoir l'agriculture bio, locale et durable** par son soutien au plan BIO et le développement de l'approvisionnement en circuit court sur l'ensemble du territoire.

Enjeu n°7 : **Faire du sport et de la culture des alliés de la transition écologique**

Parce que le sport et la culture font partie intégrante de la vie de chaque samarien, le Département souhaite **encourager la prise en compte des enjeux de la transition écologique par toutes les structures sportives et culturelles du territoire et plus particulièrement inciter les acteurs du sport de nature à adapter leurs pratiques au changement climatique**. Un groupe de travail à dores et déjà été créé dans le cadre de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) afin de se saisir du sujet.

Le Département envisage également d'**adopter une programmation culturelle sobre et vertueuse** en travaillant sur la mise en œuvre d'une stratégie d'animation culturelle plus durable.

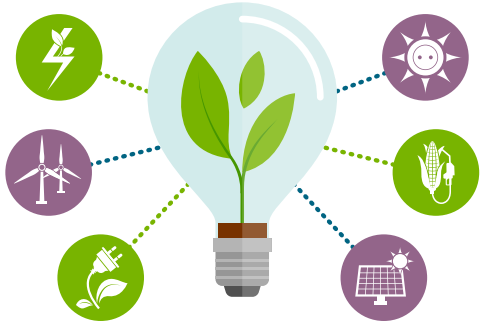

© M. Chesneau

Intitulé de l'action	**Réhabilitation du Centre administratif Départemental (CAD) en site à haute valeur environnementale pour accueillir la plupart des services administratifs départementaux d'Amiens**
Ambition	Lutter contre le dérèglement climatique et s'adapter aux conséquences
Enjeu	Accélérer la transition énergétique
Objectif	Rendre le patrimoine départemental moins énergivore, moins émetteur de GES et plus confortable
Direction référente	Direction Générale Adjointe à l'équipement, Direction des bâtiments
Partenaire(s)	
Objectifs développement durable (ODD)	
Descriptif/étapes de mise en œuvre/calendrier	**Rappel du contexte :** En 2022, le Département lance une étude de stratégie patrimoniale des sites administratifs départementaux du centre-ville. Trois scénarios de rénovation et de relocalisation des services sont proposés : Scénario 1 : Réhabilitation multi-site Scénario 2 : Construction d'un bâtiment neuf Scénario 3 : Réhabilitation du CAD En 2023, c'est le scénario 3 qui est retenu en raison de nombreux avantages : facilité de mise en accessibilité, coût global, meilleures économies d'énergie, synergie de travail plus grande en ayant les services sur un même site, recyclage foncier… **Objectifs du projet :** Réhabiliter un complexe proposant 11 500 m² de plateaux : optimiser le foncier en utilisant des espaces existants Libérer une douzaine de sites Amiénois rendus à la population pour d'autres usages (logements, bureau…) Accueillir des structures satellites afin de mutualiser les locaux Regrouper les agents départementaux actuellement répartis sur plusieurs sites d'Amiens Réduire les coûts de fonctionnement Offrir un cadre de travail moderne, fonctionnel et adapté aux nouveaux modes de travail ; Favoriser les synergies entre les services Répondre aux enjeux environnementaux et énergétiques en concevant un bâtiment exemplaire en termes de performance énergétique et d'empreinte carbone. **Calendrier prévisionnel :**
Indicateur(s) de suivi	Etat d'avancement des travaux, respect du planning prévisionnel, gain énergétique mesuré par rapport aux bâtiments abandonnés
Statut de l'action	En cours
Priorité de l'action	★★★★☆

Mesures des impacts et moyens	−−	−	±	+	++
Moyens financiers				X	
Moyens humains		X			
Impact énergétique				X	
Impact environnemental				X	

Perspectives	
Compléments d'informations	
Date de mise à jour	Avril 2025

Intitulé de l'action	**Rénovation et réduction des consommations énergétiques des collèges**
Ambition	Lutter contre le dérèglement climatique et s'adapter aux conséquences
Enjeu	Accélérer la transition énergétique
Objectif	Rendre le patrimoine départemental moins énergivore, moins émetteur de GES et plus confortable
Direction référente	Direction des bâtiments départementaux
Partenaire(s)	Direction des collèges, éducation nationale
Objectifs développement durable (ODD)	
Descriptif/étapes de mise en œuvre/calendrier	Propriétaire de 48 collèges, le Département s'attèle chaque année à en améliorer la gestion et l'exploitation en les équipant, au fur et à mesure, avec du matériel plus sobre, plus performant et en rénovant les plus vétustes. **Quelques chiffres :** - 100% des collèges sous contrat d'exploitation de chauffage avec intéressement et système de télégestion des installations de chauffage - 6 collèges rénovés sur la période 2016-2022 - 7 collèges prioritaires sur la période 2023-2027 - 11 collèges raccordés à un réseau de chaleur
Indicateur(s) de suivi	Nombre de collèges rénovés, gain énergétique mesuré

Statut de l'action	En cours	**Mesures des impacts et moyens**				
Priorité de l'action	★★★★☆	−−	−	±	+	++
Moyens financiers						X
Moyens humains				X		
Impact énergétique	Baisse moyenne de 40 % sur les consommations d'énergie par rapport à 2010					X
Impact environnemental	Exemple : plus de 100 tCo2 eq évitées par an pour le collège d'Acheux en Amiénois					X
Perspectives						
Compléments d'informations						
Date de mise à jour	Avril 2025					

Parc du Marquenterre

AMBITION **4**

RENDRE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ACCESSIBLE ET PROFITABLE À TOUS

Évoluer vers un cadre de vie agréable, sain et durable, telle est l'ambition du Département pour son territoire et ses habitants. Permettre une mobilité douce, un accès à une alimentation saine et locale, des activités touristiques plus responsables… autant d'actions qui viennent contribuer au bien-être des Samariens tout en réduisant l'impact sur l'environnement.

Mais pour que ce cadre de vie soit accessible à tous, le Département de la Somme souhaite renforcer sa politique en faveur des plus démunis et entreprend d'intégrer les solidarités au cœur de ses engagements pour la transition écologique.

Depuis 2024, **le Pacte des Solidarités** prend la suite de la Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté initiée par le gouvernement en 2018. À l'échelle du département, cet engagement renouvelé se traduit par la signature d'un Pacte Local des Solidarités avec l'État et les principaux partenaires institutionnels. Ce pacte local des solidarités se décline en 4 axes :

AXE 1 > Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance

AXE 2 > Sortir de la pauvreté par l'activité et l'emploi

AXE 3 > Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits

AXE 4 > **Construire une transition écologique solidaire**

C'est par le biais de cet axe 4 qu'un certain nombre d'actions pourront être mené afin de préserver au mieux l'équilibre entre le bien-être social et la transition écologique.

REPÈRES SRADDET

Objectif 15

Proposer des conditions de déplacement soutenables (en transports en commun et sur le réseau routier)

Objectif 18

Encourager des solutions de mobilité pour tous les publics et les territoires les plus vulnérables

Objectif 21

Favoriser le développement des pratiques alternatives et complémentaires à la voiture individuelle

Objectif 36

Encourager l'usage de véhicules moins émetteurs de gaz à effet de serre et polluants dont électriques et/ou gaz

© A.S. Flament

Enjeu n°8 : **S'orienter vers un cadre de vie et de découverte plus durable**

Le Département s'est engagé à **développer et à promouvoir les mobilités douces** au travers notamment de son schéma départemental cyclable et son schéma de déploiement des aires de co-voiturage.

Le Département s'attèlera à **renforcer le développement durable du territoire** en accentuant sa politique territoriale vers la transition écologique (fonds d'appui aux communes et EPCI, programme de travaux connexes des aménagements fonciers), en promouvant le label «villes et villages fleuris» porté par Somme Tourisme, ainsi que l'architecture durable via le CAUE.

© H. Lenaerts

BUDGET PARTICIPATIF
DU DÉPARTEMENT
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Depuis quelques années, le Département propose un **budget participatif** permettant de soutenir des projets d'intérêt général en fonction d'une thématique donnée. Le budget participatif 2025 est consacré à la transition écologique. Une réflexion est initiée pour les prochains dispositifs afin d'intégrer un volet transition écologique dans le règlement.

Le Département a renouvelé son Schéma touristique départemental pour la période 2023-2027. Ce nouveau schéma comporte un volet « transition écologique » qui permettra de tendre vers un tourisme plus durable, décarboné, avec notamment l'ambition de proposer de séjours bas carbone par les professionnels du tourisme du territoire.

Enjeu n°9 : **Favoriser l'accès à une alimentation saine et vertueuse**

Le Département s'attache depuis longtemps à mettre en valeur les producteurs agricoles locaux de qualité. Il a fait du **développement des circuits courts** une de ses priorités majeures. Le Département poursuivra donc ses actions en faveur de l'approvisionnement local dans la restauration scolaire mais aussi dans les établissement médicaux sociaux (EMS).

Il accentuera également les efforts qui tendent **vers un restaurant scolaire éco-responsable**, comme la mise en place du projet « ça mijote » permettant de sensibiliser les cuisiniers des collèges, les élèves et leurs parents à la lutte contre le gaspillage alimentaire, au « fait maison » et à la proposition de repas végétariens.

Par l'intermédiaire de son laboratoire d'analyses départemental, le Département veille en permanence à **garantir la qualité et la sécurité des produits alimentaires du territoire** : lutte contre les zoonoses, santé animale, santé alimentaire dans les collèges, les établissements médico-sociaux…

© L. Desbois Lwood

Enjeu n° 10 : **Agir pour une transition écologique solidaire**

Parce que la solidarité est au cœur de ses compétences, le Département s'attache à proposer des solutions adaptées aux Samariens les plus démunis, confrontés à certaines difficultés de la vie, notamment les précarités énergétique et alimentaire ainsi que la mobilité.

Pour lutter contre la précarité énergétique (« **mieux se loger et s'équiper** »), le Département a décidé de maintenir les aides complémentaires au programme MaprimRénov'.

Fort du succès du soutien à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) proposé entre 2020 et 2024 (Environ 5 millions d'€ d'aides ; 15 500 dossiers) à l'ensemble des citoyens du territoire, le Département souhaite recentrer cette aide vers les Samariens les plus modestes afin de les inciter à «**mieux se déplacer**». Le Département encourage pour cela le développement d'une mobilité solidaire.

Le Département s'engage également à prévenir la précarité alimentaire en optimisant la coordination des différents acteurs du territoire et en proposant des actions concrètes comme la distribution de paniers solidaires dans le but d'amener les samariens à « **mieux se nourrir** ».

Par ailleurs, le Département veille à rendre accessible à tous l'ensemble des sites remarquables du territoire (accès PMR, labellisation tourisme et handicap).

© Freepik

Enjeu n°11 : **Informer les citoyens, vers une prise de conscience collective**

Si les collectivités ont un rôle majeur à jouer pour la mise en œuvre de la transition écologique, les citoyens ont aussi vocation à s'approprier les enjeux de cette transition.

Le Département s'engage à **sensibiliser et former le grand public aux enjeux de la transition écologique** au travers d'actions d'animation, de communication et d'évènements divers. Il propose déjà depuis plusieurs années un certain nombre de dispositifs pour **sensibiliser et former les collégiens, en tant que citoyens éco-responsables de demain**.

Pont bleu à Long

© ©Myriam Cabon - Wheeled World

Intitulé de l'action	**Poursuivre le développement des circuits courts dans la restauration scolaire**
Ambition	Rendre la transition écologique accessible et profitable à tous
Enjeu	Favoriser l'accès à une alimentation saine et vertueuse
Objectif	Accélérer le développement des circuit courts
Direction référente	Direction de la jeunesse et des collèges
Partenaire(s)	Chambre d'agriculture de la Somme, SOLAAL Hauts-de-France
Objectifs développement durable (ODD)	
Descriptif/étapes de mise en œuvre/calendrier	Dans le cadre de sa politique de développement agricole, et afin d'accroître la valeur ajoutée dans les exploitations agricoles, le Département poursuit son accompagnement du développement des circuits courts et de la consommation de produits locaux dans la restauration collective (collèges, établissements médico-sociaux, restaurants...) et auprès des particuliers. En 2024, la totalité des collèges publics de la Somme se sont engagés dans la démarche d'approvisionnement en circuits courts. Fruits, légumes, viandes et produits laitiers en circuit court représentent aujourd'hui plus de 30 % en moyenne des achats alimentaires des collèges, un chiffre en constante augmentation. Les achats en produits locaux continuent chaque année de progresser : ils ont triplé en deux ans. Certains collèges sont déjà à plus de 50 % de commandes en circuit court, le collège de Moreuil a même atteint 67% en 2024. Cette forte progression s'explique par plusieurs facteurs : - Une **collaboration étroite avec la Chambre d'Agriculture** de la Somme (plateforme Approlocal) - Un partenariat avec un **prestataire extérieur** dans le cadre de **la lutte contre le gaspillage** alimentaire avec un accompagnement soutenu de trois collèges par année scolaire ; - Un dispositif d'aide financière qui soutient les initiatives en termes d'achats en circuits courts. - Une évolution de la Direction de la Jeunesse et des collèges : mise en place d'un **pôle restauration** composé de deux coordinateurs de la restauration, anciens chefs de cuisine. Répartition des 48 collèges en **8 secteurs** pour faciliter l'accompagnement des équipes sur le terrain (projet locavores)
Indicateur(s) de suivi	% de commandes en circuits courts pour chaque collège
Statut de l'action	En cours
Priorité de l'action	★★★★☆
Moyens financiers	1,4 million d'euros en 2023
Moyens humains	
Impact énergétique	
Impact environnemental	
Perspectives	Atteindre les 100 % d'approvisionnement en circuit court sur l'ensemble des collèges pour 2030
Compléments d'informations	
Date de mise à jour	Avril 2025

Mesures des impacts et moyens					
−−	−	±	+	++
		X		
		X		
			X	
			X	

Intitulé de l'action	**Déployer et promouvoir le schéma cyclable départemental**					
Ambition	Rendre la transition écologique accessible et profitable à tous					
Enjeu	S'orienter vers un cadre de vie et de découverte plus durable					
Objectif	Développer et promouvoir la mobilité douce					
Direction référente	Direction des routes et des mobilités					
Partenaire(s)	Direction du fleuve et des ports, Mission transition écologique et développement durable					
Objectifs développement durable (ODD)						
Descriptif/étapes de mise en œuvre/calendrier	Le premier schéma cyclable départemental a été voté en 2015. Son actualisation a été décidée en décembre 2019. L'année 2020 a été consacrée à l'élaboration du projet de **schéma cyclable départemental 2021-2028**. Une concertation avec les citoyens et les élus locaux a été menée. Le schéma définitif a été voté en février 2022. 25 actions regroupées en 4 objectifs : ~ Objectif 1 : Disposer d'un réseau cyclable à l'échelle du département ~ Objectif 2 : Uniformiser, sécuriser et répondre au besoin des usage(r)s ~ Objectif 3 : Mettre en place des services et équipements à destination des cyclistes ~ Objectif 4 : Inciter à la pratique du vélo *Chiffres clés :* **300 km d'itinéraires cyclables**, 250 km supplémentaires en cours de réalisation **3ème réseau points nœuds de France** avec plus de 400 points numérotés sur plus de 1 000 km de balades Plus de **50 km de chaucidou** 161 structures labelisées **« accueil vélo »** par l'intermédiaire de Somme tourisme Depuis 2020, **21 collèges équipés** d'emplacements dédiés : 387 places vélo et 192 places trottinettes 					
Indicateur(s) de suivi	Nombre de km d'aménagement cyclable réalisé, fréquentation des pistes cyclables					
Statut de l'action	En cours	**Mesures des impacts et moyens**				
Priorité de l'action	★★★☆☆	−−	−	±	+	++
Moyens financiers					X	
Moyens humains				X		
Impact énergétique				X		
Impact environnemental					X	
Perspectives						
Compléments d'informations	Pour consulter le schéma cyclable départemental : https://www.somme.fr/services/routes-et-deplacements/mobilite/schema-departemental-cyclable/					
Date de mise à jour	Avril 2025					

Hôtel des feuillants

AMBITION 5

TENDRE VERS UNE INSTITUTION PLUS VERTUEUSE POUR PORTER L'EXEMPLARITÉ

Si la transition écologique est l'affaire de tous, le Département a un devoir d'exemplarité. Prenant de plus en plus de place dans les politiques publiques, la transition écologique doit aussi être mise en œuvre par les représentants de l'institution départementale (élus et agents).

Cette feuille de route est l'illustration de la volonté de changement et d'adaptation, tant pour le territoire et ses acteurs que pour l'organisation même du Département et de ses pratiques en interne.

Enjeu n°12 : Faire de la transition écologique un quotidien porté et partagé par tous, au sein de toutes les directions et au cœur de toutes les actions de la collectivité

L'exemplarité du Département se traduit par 5 objectifs inspirés de la circulaire Services Publics Ecoresponsables SPE, n° 6425-SG du 21/11/2023 :

- **Porter une gouvernance départementale de la transition écologique de manière transversale** : en plus d'avoir créé une mission transition écologique en charge de l'élaboration et du suivi de la présente feuille de route, le Département a mis en place un réseau de référents Transition écologique, constitué d'agents volontaires et dynamiques, permettant d'impulser la stratégie de changement au sein de tous les services de la collectivité.

- **Modifier les habitudes pour une consommation durable et responsable** : le Département vient d'adopter son schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER), poursuit ses efforts en matière de réemploi, d'utilisation de papier recyclé et de matériaux plus vertueux pour l'entretien des routes. Une stratégie numérique durable sera définie à partir de 2025 car selon les prévisions de l'ADEME, l'impact carbone du numérique pourrait tripler d'ici 2050 sans réelles actions.

- **Poursuivre la transition vers une mobilité durable** : le Département poursuit le verdissement de sa flotte de véhicules et encourage ses agents à utiliser des moyens de transports doux via le forfait mobilité durable et la mise à disposition de vélos sur les différents sites amiénois. Un plan de déplacement durable global sera à l'étude.

REPÈRES SRADDET

Objectif 39

Réduire nos déchets à la source, transformer nos modes de consommation, inciter au tri et au recyclage

Objectif 40

Collecter, valoriser, éliminer les déchets

- **Accentuer la gestion et la prévention des déchets** : le Département travaille à la mise en place d'un plan de gestion et de prévention global de ses déchets ainsi qu'à la poursuite de la valorisation du matériel informatique et du mobilier.

- **Encourager et valoriser les pratiques durables** : le Département s'attèlera à former l'ensemble de ses agents aux enjeux de la transition écologique, à leur fournir toutes les informations nécessaires pour s'adapter à un nouveau mode de fonctionnement, et souhaite mettre en valeur les initiatives vertueuses (utilisation de pratiques durables pour l'entretien des espaces verts, renouvèlement des plateaux des restaurants scolaires en matériaux biosourcés...).

Intitulé de l'action	**Mettre en place le schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) et en assurer le suivi**
Ambition	Tendre vers une administration plus vertueuse pour porter l'exemplarité
Enjeu	Une administration plus vertueuse pour porter l'exemplarité
Objectif	Modifier les habitudes pour une consommation durable et responsable (mieux produire et mieux consommer)
Direction référente	Direction des finances et de la commande publique
Partenaire(s)	Toutes les directions acheteuses
Objectifs développement durable (ODD)	
Descriptif/étapes de mise en œuvre/calendrier	Avec un volume d'achat annuel atteignant désormais les 100 millions d'euros, la commande publique du Département est devenue un véritable enjeu de performance au service des politiques publiques et plus particulièrement en matière de développement économique du territoire, de transition écologique et de progrès social. C'est la raison pour laquelle, dès 2018, la collectivité s'est dotée de sa première politique d'achat responsable, suivie d'une seconde adoptée pour la période 2022-2024. Le **Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables** (SPASER), créé par la loi relative à l'économie sociale et solidaire, a été rendu obligatoire pour toutes les collectivités dont les volumes d'achats sont supérieurs à 50 millions d'euros HT par an par la loi « Climat et Résilience ». Ce schéma doit déterminer les objectifs de politique d'achat de la collectivité, comportant des éléments à caractères économique, social et environnemental ainsi que leurs modalités de mise en œuvre et de suivi. Pour répondre à cette obligation, le premier SPASER du Département de la Somme a donc été adopté en septembre 2024. Il s'articule autour des quatre orientations stratégiques qui doivent présider aux achats du Département de la Somme : - Assurer un développement économique dynamique du territoire au travers des achats responsables - Promouvoir l'insertion, l'inclusion sociale et la solidarité dans les achats - Intégrer l'excellence environnementale dans les achats - Assurer la gouvernance des achats responsables Ces orientations se déclinent elles-mêmes en 13 objectifs et 61 actions sur la période 2024-2028. Le SPASER fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation annuelle construite autour de 13 indicateurs.
Indicateur(s) de suivi	% de marchés intégrant des considérations environnementales (clauses, critères…) % de biens acquis issus du réemploi ou du recyclage % de marchés intégrant une disposition dédiée à la revalorisation, le recyclage ou le réemploi des déchets

		Mesures des impacts et moyens				
Statut de l'action	Réalisée					
Priorité de l'action	★★★☆☆	−−	−	±	+	++
Moyens financiers			X			
Moyens humains				X		
Impact énergétique				X		
Impact environnemental					X	

Perspectives	
Compléments d'informations	Pour consulter le SPASER : https://www.somme.fr/les-marches-publics/
Date de mise à jour	Avril 2025

Intitulé de l'action	**Poursuivre le verdissement du parc de véhicules du Département**
Ambition	Tendre vers une administration plus vertueuse pour porter l'exemplarité
Enjeu	Une administration plus vertueuse pour porter l'exemplarité
Objectif	Poursuivre la transition vers une mobilité durable
Direction référente	Direction des routes et des mobilités
Partenaire(s)	Direction des finances et de la commande publique, garage départemental
Objectifs développement durable (ODD)	
Descriptif/étapes de mise en œuvre/calendrier	La loi d'orientation sur les mobilités du 24 décembre 2019, dite « loi Lom », dispose qu'en cas de nouvelle acquisition ou de renouvellement de véhicules, les collectivités doivent intégrer un minimum de 30 % de véhicules à faibles émissions (véhicules électriques ou utilisant des carburants alternatifs). Depuis 2016, le Département de la Somme verdit sa flotte de véhicules par l'acquisition de véhicules « verts » et travaille en parallèle au déploiement d'équipements pour le rechargement de véhicules électriques, de stations hydrogènes et de stations GNV. A l'issue de la validation du **programme 2023**, la répartition en termes de motorisation des 296 véhicules légers de la flotte du Département est la suivante : ~ 158 véhicules gasoil (53%) ~ 48 véhicules essence (16%) ~ 45 véhicules hybrides (15%) ~ 43 véhicules électriques (15%) ~ 2 véhicules GNV (1%) ⇨ **37 bornes de recharge** implantées sur les sites du département.
Indicateur(s) de suivi	Nombre de véhicule à faibles émissions
Statut de l'action	En cours
Priorité de l'action	★★★☆☆

	Mesures des impacts et moyens				
	−−	−	±	+	++
Moyens financiers				X	
Moyens humains			X		
Impact énergétique				X	
Impact environnemental				X	

Perspectives	
Compléments d'informations	
Date de mise à jour	Avril 2025

La feuille de route Transition écologique et le rapport Développement durable

L'élaboration de la feuille de route départementale de la transition écologique est une démarche volontaire du Département de la Somme, initiée en 2019 par l'approbation de la stratégie « Vallée de Somme, Vallée idéale », ainsi que par la création de la mission transition écologique et développement durable qui en a découlée.

Cet outil de planification ne doit pas être confondu avec le rapport sur la situation en matière de développement durable qui, lui, est un document que la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 a rendu obligatoire pour les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants. Ce rapport est produit et présenté chaque année à l'occasion du vote du budget. Il dresse un bilan des actions conduites tout au long de l'année en matière de développement durable.

Cependant, si ces deux documents sont bien distincts, ils sont liés l'un à l'autre par les grands enjeux environnementaux et sociétaux qui les composent. La feuille de route propose une vision à moyen et long termes sur la politique à mener en matière de transition écologique. Le rapport développement durable a pour vocation de mettre en avant les actions réalisées au cours d'une année budgétaire. L'ensemble des actions de la feuille de route apparaissent ou apparaitront donc à l'issue de leur mise en œuvre dans le rapport développement durable.

La référence aux 17 objectifs du développement durable (ODD) sera reprise dans les deux documents pour établir un lien entre ces deux outils. Chaque action présentée dans le rapport développement durable sera référencée à partir d'un ou plusieurs ODD. Les fiches actions de la feuille de route viseront elles aussi les ODD correspondants.

1 PAS DE PAUVRETÉ
2 FAIM «ZÉRO»
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
10 INÉGALITÉS RÉDUITES
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
14 VIE AQUATIQUE
15 VIE TERRESTRE
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

GLOSSAIRE

ADEME	Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie
CAD	Centre Administratif Départemental
CAUE	Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
CBNB	Conservatoire Botanique National de Bailleul
CDESI	Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires
CENHDF	Conservatoire des Espaces Naturels des Hauts de France
COP	Conférence des Parties
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
EMS	Établissement Médico-Sociaux
ENS	Espaces Naturels Sensibles
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale
EPTB	Établissement Public Territorial de Bassin
GEMAPI	Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
GES	Gaz à Effet de Serre
GNV	Gaz Naturel de Ville
MDSI	Maison Départementale des Solidarités et de l'Insertion
MGN	Méthode Globale de Nettoyage
ODD	Objectif de Développement Durable
PAPI	Programme d'Actions de Prévention des Inondations
PDIPR	Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée
PMR	Personne à mobilité réduite
PNR	Parc Naturel Régional
SAGE	Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux
SATANC	Service d'Assistance Technique à l'Assainissement Non Collectif
SATEP	Service d'Assistance Technique à l'Eau Potable
SATESE	Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Epuration
SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours
SMBSGLP	Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard
SNBC	Stratégie Nationale Bas Carbone
SPASER	Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables
SPE	Service Public Ecoresponsable
SRADDET	Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires
SYMCEA	Syndicat Mixte Canche et Authie
TE	Transition écologique
TE80	Territoire énergie Somme
VAE	Vélo à Assistance Electrique
VNF	Voies Navigables de France
VSVI	Vallée de Somme, Vallée idéale
ZPENS	Zone de préemption d'espaces naturels sensibles

Feuille de route

ANNEXES

LISTE DES ACTIONS PAR AMBITION

Liste non exhaustive de toutes les actions réalisées et les actions nouvelles à travailler

Préserver notre patrimoine naturel commun

Préserver la biodiversité et protéger les milieux du territoire

Objectifs	Actions en cours ou validées	Actions nouvelles à travailler
Assurer la continuité écologique du fleuve	Poursuivre la restauration du continuum hydro-écologique du fleuve et en mesurer les effets sur la biodiversité du fleuve	
Gérer et valoriser les Espaces Naturels Sensibles	Poursuivre la stratégie foncière de développement des espaces naturels sensibles (ENS) de la Somme sur la période 2021-2030. Mettre en œuvre le plan d'actions du nouveau schéma des espaces naturels 2025-2034	Encourager la connaissance du patrimoine (atlas, inventaires …) et expérimenter de nouvelles méthodes de mesure de l'évolution de la biodiversité dans le périmètre des ENS (comptage acoustique, étude tourbe …) Développer des actions d'éducation à l'environnement, de découverte du patrimoine tout public et communiquer sur les enjeux environnementaux au sein des ENS
Mettre en œuvre le plan Ramsar 2023-2029	Préserver, restaurer les sites et Impliquer les acteurs dans la préservation, la gestion et la valorisation du site	
Préserver et restaurer les trames vertes, bleues et noires	Poursuivre et accentuer la gestion différenciée des bords de routes départementales Restaurer et maintenir les continuités écologiques le long des routes départementales et des ouvrages d'art Préserver les chemins ruraux et leur fonction de corridor écologique (PDIPR)	Réduire l'impact sonore du domaine routier (limiter l'impact sur la biodiversité)
Accompagner et soutenir les partenaires associés aux politiques de préservation des milieux	Syndicat, PNR, conservatoires, syndicats de rivières, EPCI pour la GEMAPI, fédérations pêche et chasse	

Gérer et préserver le patrimoine de l'eau

Objectifs	Actions en cours ou validées	Actions nouvelles à travailler
Gérer, préserver et mettre en valeur les masses d'eau, la biodiversité et les paysages du canal	Mettre en œuvre le plan de gestion du fleuve Lutter contre les espèces exotiques envahissantes Assurer la gestion hydraulique du bassin versant	
Préserver et protéger le littoral	Poursuivre et renforcer le partenariat avec le SMBSGLP sur la gestion du littoral	

Soutenir et encourager les collectivités dans leurs missions de gestion de l'eau	Maintenir l'assistance technique pour les collectivités : SATEP, SATANC, SATESE, délégués à l'AMEVA	
	Poursuivre la coopération avec l'AMEVA et le SYMCEA (syndicat mixte Canche et Authie), sur la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant (SAGE, lutte contre le ruissellement, PAPI, plan Somme III…)	
Economiser et protéger la ressource en eau, indispensable à la vie		
Objectifs	**Actions en cours ou validées**	**Actions nouvelles à travailler**
Mener une stratégie départementale pour une gestion résiliente et concertée de l'eau	Poursuivre l'équipement des bâtiments départementaux de mousseurs sur les robinets et chasses d'eau à double débit	Mettre en place une stratégie concertée de l'eau à l'échelle du Département Etendre la méthode MGN à tous les sites du Département Doter les ESMS de kits hydro économes
	Limiter l'arrosage des espaces fleuris et plantation de plantes vivaces nécessitant peu d'eau sur les sites du département	
	Poursuivre le développement de la Méthode Globale de Nettoyage (MGN) dans les collèges	
Eduquer, sensibiliser et encourager les citoyens à la sobriété des usages de l'eau	Aides à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie	Construire une animation itinérante sur le thème de l'eau, sur une péniche Diffuser le livret "l'eau en Somme" de l'association LPBS
	Distribution de kits hydro économes	

Liste non exhaustive de toutes les actions réalisées et les actions nouvelles à travailler

Lutter contre le dérèglement climatique et s'adapter aux conséquences		
accélérer la transition énergétique		
Objectifs	**Actions en cours ou validées**	**Actions nouvelles à travailler**
Rendre le patrimoine départemental moins énergivore, moins émetteur de GES et plus confortable	Poursuivre le programme de rénovation et de réduction de la consommation énergétique des collèges	Améliorer la qualité de l'air dans les bâtiments départementaux Mettre en place une stratégie immobilière départementale durable Réduire les consommations énergétiques de l'ensemble des bâtiments du département Tenir compte de la dimension énergétique dans les projets des ESMS financés par le Département (actions CPOM) ex : équipement Led Supprimer les chaudières fioul de tous les bâtiments du département à l'horizon 2030
	Projet de réhabilitation du centre administratif en bâtiment vertueux et durable pour regrouper l'ensemble des services du département	
Consommer et produire de l'énergie renouvelable	Poursuivre les raccordements des sites départementaux aux réseaux de chaleur dès que possible	
	Développer l'autoconsommation sur certains bâtiments du département	
	Mettre en œuvre le plan de solarisation des bâtiments	
	Suivre les projets de petite centrale hydroélectrique le long du fleuve	
Anticiper et atténuer les effets du changement climatique		
Objectifs	**Actions en cours ou validées**	**Actions nouvelles à travailler**
Aider à la gestion des aléas climatiques	Soutenir les collectivités impactées par des catastrophes naturelles	
	Soutenir les particuliers des communes touchées par une catastrophe naturelle	
	Encourager la lutte contre l'érosion et le ruissèlement des sols	
	Suivre la mise en œuvre du PAPI Somme	
	Suivre la mise en œuvre du PAPI littoral	
	Accompagner le SDIS au renouvellement de matériel de lutte contre les feux de forêts et les inondations	
Adapter la gestion du littoral	Accompagner le SMBSGLP sur la mise en place de mesures d'adaptation pour le littoral	
Développer les ilots de fraicheur		Intégrer un programme de végétalisation des cours de collège et des sites administratifs dans le cadre de nouveaux projets de rénovation Accompagner les acteurs du territoire vers la création d'ilots de fraicheurs

Accompagner la transition agroécologique		
Objectifs	**Actions en cours ou validées**	**Actions nouvelles à travailler**
Encourager une gestion agricole durable	Développer l'éco-pâturage	Favoriser le développement de l'agroforesterie
	Soutenir la diversification des exploitations agricoles dans le cadre du pass agrifilières	
	Favoriser les pratiques agroécologiques en zones humides et dans les ENS	
Promouvoir l'agriculture bio, locale et durable	Développer l'approvisionnement en circuit court : programme agriculture	
	Soutenir le développement de l'agriculture bio	

Faire du sport et de la culture des alliés de la transition écologique		
Objectifs	**Actions en cours ou validées**	**Actions nouvelles à travailler**
Encourager la prise en compte des enjeux de la transition écologique dans toutes les structures sportives du territoire		Mettre en place des panneaux de sensibilisation à la transition écologique le long des chemins de randonnée "remarquables" Proposer un appel à projet sport de nature et développement durable
Inciter les acteurs du sport à adapter leurs pratiques au changement climatique	Sensibiliser des acteurs du sport de nature dans le cadre d'un groupe de travail de la commission départementale des espaces, sites et itinéraires	Mettre en place une bonification écologique dans les dispositifs d'aides pour les acteurs du sport de nature
Adopter une politique culturelle sobre et vertueuse		Encourager les créations artistiques et culturelles promouvant les enjeux de transition écologique S'inspirer du guide de la transition écologique dans la culture édité par le Ministère Accentuer l'éco-gestion des sites gérés par l'EPPC Somme Patrimoine

Liste non exhaustive de toutes les actions réalisées et les actions nouvelles à travailler

Rendre la transition écologique accessible et profitable à tous		
s'orienter vers un cadre de vie et de découverte plus durable		
Objectifs	**Actions en cours ou validées**	**Actions nouvelles à travailler**
Développer et promouvoir la mobilité douce	Déployer et promouvoir le schéma cyclable départemental	Proposer un plan de solarisation des aires de Co-voiturage Proposer un plan de déploiement de bornes de recharge pour véhicule électrique
	Poursuivre la mise en œuvre du schéma de déploiement d'aires de co-voiturage	
	Aider au développement des aires et des haltes de covoiturage pour les collectivités	
	Aider à l'aménagement d'itinéraires cyclables pour les collectivités	
Renforcer le développement durable du territoire	Promouvoir le label "villes et villages fleuris" porté par Somme Tourisme	Soutenir des projets de production d'énergie renouvelable des collectivités dans le cadre de la convention TE80 Intégrer la prise en compte de la transition écologique aux projets proposés pour le budget participatif Proposer des formations et outils d'animation en lien avec la transition écologique aux bibliothèques du territoire Faire de la transition écologique une priorité départementale dans les projets soutenus en faveur des communes et établissements publics de coopération intercommunale
	Promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement auprès des élus, des professionnels et des particuliers via le CAUE	
	Poursuivre et renforcer les Fonds d'appui aux communes et aux intercommunalités	
	Soutenir les programmes de travaux connexes des aménagements fonciers (associations foncières)	
	Lancer un budget participatif sur le thème de la transition écologique	
Tendre vers un tourisme plus durable, décarboné	Mettre en place et accompagner la mise en œuvre du schéma touristique départemental, volet transition écologique	Inciter Somme Tourisme à proposer des séjours bas carbone
	Développer le tourisme durable avec VSVI	
Favoriser l'accès à une alimentation saine et vertueuse		
Objectifs	**Actions en cours ou validées**	**Actions nouvelles à travailler**
Accélérer le développement des circuits courts	Poursuivre le développement des circuits courts dans la restauration scolaire	
	Poursuivre l'accompagnement du développement des circuits courts au sein des établissements médico-sociaux	
Faire évoluer la restauration scolaire vers un restaurant scolaire éco-responsable	Poursuivre le déploiement du logiciel de gestion de la restauration WEBGEREST, véritable outil de pilotage	Elaborer un kit de communication à destination des cuisines et réfectoires des collèges sur la sensibilisation au gaspillage alimentaire, les bienfaits des repas végétariens… Mettre en place des pesées quotidiennes avec calcul du coût du gaspillage (déchets de service, déchets de production)
	Poursuivre le projet "ça mijote" dans les collèges volontaires	
	Inciter les cuisiniers des collèges au fait maison avec des produits de saison	

	Poursuivre la lutte contre le gaspillage alimentaire	
	Répondre à la loi Egalim en terme de nombre de repas végétariens proposés dans les collèges (au moins 1 repas unique hebdomadaire)	
Veiller à la qualité et la sécurité des produits alimentaires du territoire	Accompagner les plans alimentaires territoriaux locaux	Développer le concept "One Health"
	Lutter contre les zoonoses	
	Garantir la santé alimentaire dans les collèges, établissements médico-sociaux, …	
Agir pour une transition écologique solidaire		
Objectifs	**Actions en cours ou validées**	**Actions nouvelles à travailler**
Mieux se déplacer	Aider à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique ou d'un véhicule électrique pour les services d'autonomie à domicile	
	Encourager la mobilité solidaire	
	Permettre l'accès à tous à l'ensemble des sites remarquables du territoire (accès PMR…), labellisation tourisme et handicap	
Mieux se loger et s'équiper	Encourager les bailleurs sociaux à transformer les friches urbaines en logements sociaux vertueux	Mettre en œuvre un programme pour lutter contre la précarité énergétique Promouvoir le recyclage des aides techniques pour les personnes âgées et handicapées (projet Recylcl'aide) Initier un projet d'une plateforme de réemploi de matériel et équipement sportif
	Sensibiliser les personnes à comment mieux vivre dans leur logement	
	Maintenir l'aide complémentaire du programme MaprimRenov' pour les foyers modestes	
	Permettre aux élèves de 6ème les plus défavorisés d'accéder à un équipement informatique moderne	
Mieux se nourrir	Distribuer des paniers solidaires de produits locaux aux personnes fragiles via SOLAAL	
	Prévenir la précarité alimentaire sur le territoire, en optimisant la coordination des acteurs et des actions	

Informer les citoyens, vers une prise de conscience collective		
Objectifs	**Actions en cours ou validées**	**Actions nouvelles à travailler**
Sensibiliser et former le grand public aux enjeux de la transition	Mettre en place un agenda nature en 2025 répertoriant toutes les sorties nature/biodiversité sur le département	Créer des évènements de sensibilisation au dérèglement climatique Expérimenter la sensibilisation des agents des territoires d'action sociale aux enjeux de la transition écologique par sous-secteur sensibiliser le public accompagné (MDSI) à la sobriété numérique dans le cadre de l'action sociale Faire connaître les actions en faveur de la lutte contre la précarité énergétique, en favorisant les démarches d'aller-vers pour atteindre les personnes qui ne sollicitent pas les dispositifs existants. Accompagner les mineurs jeunes majeurs sur la maitrise des consommations d'énergie en lien avec l'ADEME Développer la thématique transition écologique dans le cadre de la lecture publique Communiquer de manière régulière auprès du grand public sur des initiatives exemplaires d'acteurs du territoire
Sensibiliser et responsabiliser les collégiens, les citoyens éco-responsables de demain	Evaluer le dispositif "Agir pour ma planète" à destination des éco-délégués	Encourager le développement des aires éducatives
	Evaluer le dispositif "cap sciences pour ma planète"	
	Poursuivre les actions de tri et de prévention des déchets	

Liste non exhaustive de toutes les actions réalisées et les actions nouvelles à travailler

Tendre vers une administration plus vertueuse pour porter l'exemplarité		
La stratégie	***Faire de la transition écologique un quotidien porté et partagé par tous, au sein de toutes les directions et au cœur de toutes les actions de la collectivité***	
Objectifs	**Actions en cours ou validées**	**Actions nouvelles à travailler**
Porter une gouvernance de la transition écologique de manière transversale	Créer un réseau de référents transition écologique	Mettre en place des comités dédiés au suivi de la feuille de route TE Mettre en place des ateliers thématiques de la transition Former l'ensemble des agents et des élus aux enjeux de la transition écologique
Modifier les habitudes pour une consommation durable et responsable	Mettre en place le schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) et en assurer le suivi	Mettre en place une démarche de financement vert Adopter et mettre en place une stratégie numérique durable (loi REEN)
	Augmenter l'utilisation de papier recyclé au sein de l'administration et pour les productions de communication	
	Favoriser le réemploi, l'achat de matériel et produits durables et éco-responsables	
	Poursuivre la mise en œuvre du pacte d'engagement des acteurs des infrastructures de mobilités (IDRRIM)	
	Augmenter le % de matériaux recyclés et/ou moins émetteurs de GES utilisé pour les travaux de routes	
Poursuivre la transition vers une mobilité durable	Encourager la mobilité durable au sein des services : forfait mobilité durable	Expérimenter l'utilisation de véhicules intermédiaires pour les déplacements intra-services ou le long du fleuve/vélo route Mettre en place un plan de déplacement de l'administration Equiper les sites d'abris à vélo sécurisés pour favoriser l'utilisation de vélos et VAE pour les petits déplacements
	Poursuivre le développement du télétravail	
	Poursuivre le verdissement du parc de véhicules	
Accentuer la gestion et la prévention des déchets	Poursuivre les opérations "routes propres"	Mettre en place un plan de gestion et de prévention des déchets Travailler sur la prévention avec les EPCI et syndicats de traitement des déchets : le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas
Encourager et valoriser les pratiques durables	Renouveler les 18 500 plateaux plastiques des restaurants scolaires par des plateaux en matériaux biosourcés	Rédiger et diffuser un guide des écogestes au travail Mettre en place des concertations avec les agents sur les changements à mettre en place Faire de toutes les manifestations sportives et culturelles des éco-évènements Valoriser les initiatives des services en terme de sobriété, de démarches exemplaires
	Utiliser des méthodes vertueuses pour l'entretien des espaces verts du Département	

Conseil départemental de la Somme
Mission transition écologique et développement durable
43 rue de la République
CS 32615
80026 AMIENS cedex 1
03 22 71 80 80
www.somme.fr

www.somme.fr

Impression : Imp. CD80 - Conception/Réalisation : Direction de la Communication CD80 - Avril 2025